AMO cohésion sociale du PRU, 3 quartiers, ZUS les cités

Ville d'Hautmont



Type de mission: Accompagnement social

Maître d'ouvrage: Ville d'Hautmont

Coût du projet :

directeur de mission : Valérie Embize

Année: 2015

Equipe: Perspectives Urbaines et

Sociales

Programme:

Acteurs: Etat (DDTM, Préfecture), ANRU, Foncière Logement, EPARECA, Collectivités Territoriales (Ville, Département, Région, EPCI), Bailleurs Sociaux (Partenord, Habitat du Nord, Promocil), Myriam CAU (suivi social), Tracés Urbains (architectes-urbanistes).

Consultants mobilisés: Valérie

Embize

Montant de la mission: 92 724 € HT

Composantes de la mission:



Enjeux de la mission

Confrontée à d'importants enjeux sociaux, la Ville d'Hautmont s'est inscrite dans la rénovation urbaine concrétisée par un conventionnement pluriannuel avec l'ANRU et ur Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS) avec l'ACSE. Le projet de rénovatic urbaine et ses dimensions sociales s'inscrivent dans une véritable stratégie de reconquête, mise en œuvre depuis plus de vingt ans.

L'objectif de la mission est de définir une stratégie de cohésion sociale, d'accompagner le PRU et de pérenniser les investissements réalisés. Pour s'adapter au contexte, nous avons souhaité mettre en place un poste dédié basé sur le site.

Contenu de la mission

- ▶ Elaborer différents diagnostics de territoire indispensables au montage de projet et à l'amélioration des dispositifs crées : enquête de satisfaction relogement, préparation des visites de parfait achèvement.
- Assurer une cohérence dans les actions mises en place sur le territoire : journées portes ouvertes et inaugurations, réalisation des actions CUCS en lien avec le CCAS épauler les associations dans leurs projets, mettre en œuvre des projets en partenariat avec les professionnels des maisons de quartier.
- Mettre en place des pots d'accueil dans les résidences nouvellement livrées.
- ► Assurer les relations entre acteurs de terrain et les instances en se plaçant comme interlocuteur privilégié.
- ▶ Pérenniser, animer et améliorer les actions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP mises en place : charte de bon voisinage, diagnostic en marchant, réseau habitants relais, dispositif de veille.
- Participer aux instances de coordination générale (comités techniques, comités de pilotage...).



